Réforme de la formation des enseignant·es et des concours de recrutement

Il faut un moratoire !

La CGT est favorable à la mise en place de concours de recrutement en L3 mais pas dans ces conditions. Le planning de mise en place est intenable pour les collègues universitaires qui doivent mettre en place dans l'urgence des maquettes de LPE (licence professorat des écoles) et M2E (master enseignement et éducation), qui remplacent les master MEEF qui vont disparaître en 2 ans. Alors que nous le demandons depuis des mois, aucune cartographie des formations et des disciplines modifiées ni de l'organisation de la transition 2026/2028 ne nous sont communiqués. Les GT nous présentent la réforme par morceaux alors que nous demandons depuis plus d'un an un schéma global de la réforme.

Nous venons de découvrir par l'intermédiaire d'un document présenté au réseau des Inspé le 21 mai 2025 des cartographies et des listes de disciplines où le concours en M2 est supprimé dès cette rentrée. C'est inacceptable aussi bien pour les équipes de formatrices et formateurs que pour les étudiant·es qui apprennent que leur formation prépare à un concours qui n'existe déjà plus !

Le contenu de la formation M2E est bien trop déséquilibré (dans les documents de cadrage toujours pas stabilisés mais sur lesquels les équipes se retrouvent obligées de travailler), avec une place bien trop importante des stages au détriment des enseignements disciplinaires, didactiques, pédagogique. Le volume d'enseignements en master est en baisse. La mise en responsabilité à mi-temps dès le M2 va mettre les étudiant·es dans une situation intenable (comme lors de la période 2013/2021), génératrice de souffrance institutionnelle pour les enseignant·es stagiaires.

Nous contestons également la « mise sous tutelle » de la formation des enseignant·es par l'employeur Education Nationale et nous exigeons le maintien d'une véritable formation universitaire. Le ministère employeur prépare à moyen-terme, comme indiqué dans le document du 21 mai, le remplacement progressif de formateurs universitaires par *« des praticiens de terrain »* ainsi qu'une modification de la gouvernance des Inspé.

Cette réforme va aboutir à un véritable plan social dans les Inspé et les UFR impliquées dans la formation des enseignant·es, qui touchera les formatrices, les formateurs universitaires et les BIATSS. Il va y avoir une baisse massive du nombre d'étudiant·es (50 000 en Inspé actuellement),

puisque le M2E va scolariser principalement les seuls lauréats des concours L3. Le ministère prétend que les universités pourront ouvrir les M2E aux non-lauréats mais avec la baisse des moyens pour les universités, il est évident que les fermetures de MEEF ne seront compensées que partiellement. Par exemple, le site de l'Inspé de St Denis va fermer au 1er septembre 2026 et nous découvrons que plus de la moitié de ses MEEF (technologiques et professionnels) forment à des concours en M2 qui seront supprimés dès la session 2025/26. Nous craignons la fermeture de nombreux sites départementaux de proximité et de formation disciplinaire à « petits effectifs », en particulier les formations technologiques et professionnelles. Cela se prépare en toute opacité.

La CGT demande donc à nouveau, avec d'autres syndicats (FSU, FO, SNALC), un moratoire sur la mise en place de cette réforme. Tous les documents doivent être communiqués aux syndicats : cartographie des formations, organisation de la transition, projections sur les affectations des lauréats en M2E par département (pour le 1er degré) et par académie (pour le 2d degré), disciplines concernées par les ouvertures des concours en L3 ou M2, nombre de postes et répartition prévus aux concours L3 et M2. Si l'on veut, comme le prétend le ministère, rendre attractif le métier, il faudra investir massivement dans la formation des enseignant·es et améliorer significativement leurs conditions de travail et de rémunération. Ce n'est pas en faisant payer l'austérité aux enseignant·es, aux personnels et aux universités qu'on y arrivera.

Nous appelons les collègues à se réunir, dans l'unité pour échanger sur la situation. Il est important que chacun se mobilise. Soyons solidaires des uns des autres. On ne pourra gagner que collectivement.

Communiqué de la CGT FERC Sup, CGT Educ'action, CGT FERC

Paris, 26 mai 2025